

Plumergat (Morbihan) - Moulin l'Evêque, Leinn er Lann
Sondage archéologique
Arrêté 2017-333
21 novembre 2017



Olivier Agogué
Avec la participation de Morgane Le Roch et Astrid Suaud-Préault
Service départemental d'archéologie du Morbihan

Circonstances de l'intervention

L'aménagement d'un sentier de randonnée dans le cadre du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) par le service ENSR du département du Morbihan a conduit à la mise au jour d'affleurements granitiques lors du défrichage (fig. 1). La morphologie de l'ensemble et la présence de vestiges mégalithiques dans les alentours ont conduit les agents du service ENSR à alerter le service départemental d'archéologie du Morbihan.



Figure 1 : découverte des affleurements lithiques

La topographie du lieu, sur un point haut en rebord de la vallée du Sal, et le fait que des blocs de chant semblaient se dégager selon une forme plus ou moins circulaire d'environ 3 m de diamètre étaient en effet intrigantes. Néanmoins, la végétation et la couverture sédimentaire superficielle ne permettaient pas de se déterminer sur la nature de ce fait, d'autant que des affleurements naturels sont très présents dans ce secteur. Une demande d'autorisation de sondage archéologique a donc été sollicitée auprès de la DRAC Bretagne (service régional de l'archéologie) afin de réaliser un nettoyage de l'ensemble pour le comprendre, le circonscrire et déterminer la suite à donner vis-à-vis de l'aménagement du sentier de randonnée.



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Localisation

Le site se place sur le coteau ouest de la vallée du Sal, sur la commune de Plumergat (Morbihan), près de la limite avec la commune de Plescop (fig. 2 et 3). La rivière dessine à cet endroit un vallon encaissé d'axe nord-sud, qui a dégagé des affleurements granitiques, particulièrement sur le côté ouest, le plus abrupt.

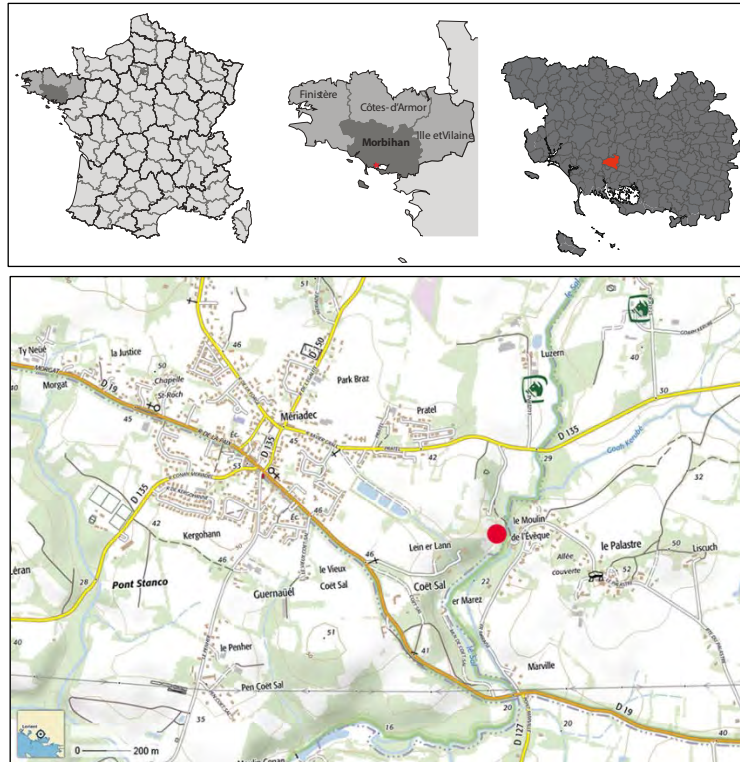


Figure 2 : localisation sur fond de carte IGN au 1 10 000ème. Source © IGN Géoportail



Figure 3 : localisation du sondage (étoile jaune) sur plan cadastral reporté sur photo aérienne (source SIG départemental)

Contexte

Des vestiges mégalithiques sont recensés dans le secteur : allée-couverte du Palastre à Plescop (EA 56 158 0001), classée Monument Historique sous l'appellation Coguer Neginan, et un menhir et un dolmen sont enregistrés au lieu-dit Coët-Sal (fig. 4). Dans la propriété privée voisine, à quelques centaines de mètres au nord de la zone de sondage, une pierre dressée peut également être un très plausible menhir (fig. 5). Il est donc possible que les vestiges mégalithiques présents dans ce secteur soient plus nombreux que ceux recensés sur la carte archéologique.

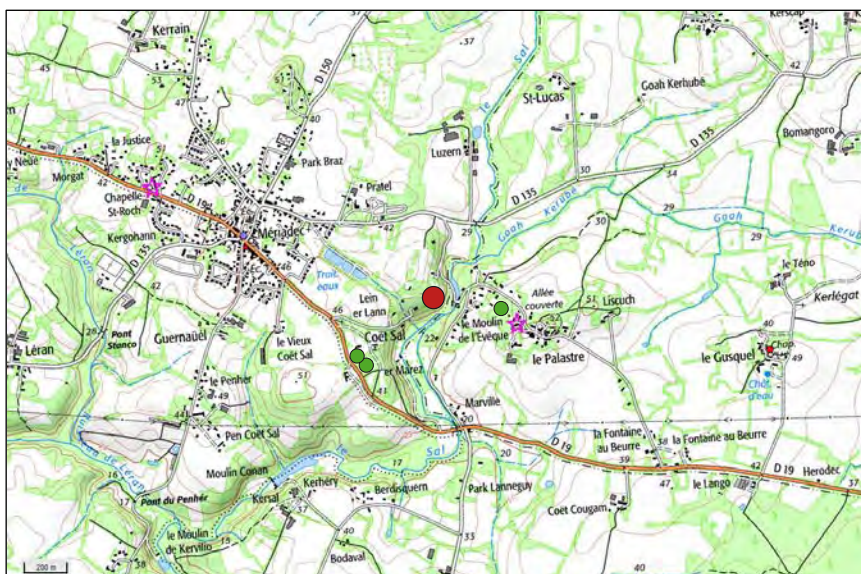


Figure 4 : contexte archéologique d'après la carte archéologique nationale (source Géobretagne). Point rouge : localisation du sondage ; points verts : allée couverte du Palastre (à l'est du sondage) et dolmen et menhir de Coët-Sal (au sud-ouest du sondage)



Figure 5 : pierre dressée, plausible stèle mégalithique, dans le jardin de la propriété privée voisine (parcelle E1259)

Résultats du sondage

Le sondage (fig. 6) a consisté à nettoyer le couvert végétal et sédimentaire superficiel pour observer les éléments lithiques et leur organisation (fig. 7).

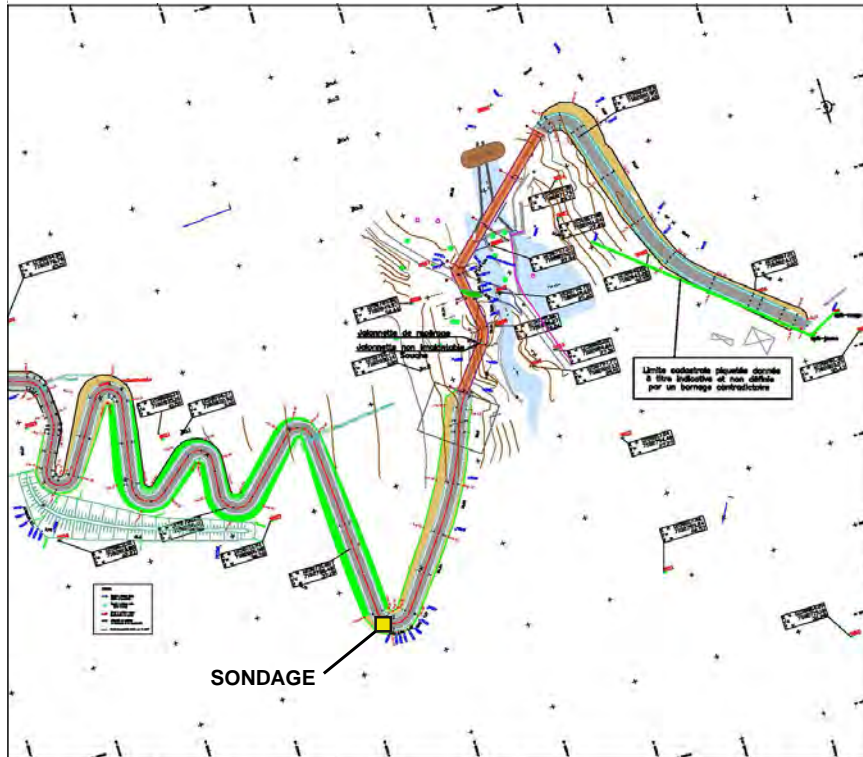


Figure 6 : localisation du sondage sur le plan de piquetage réalisé par Géofit Expert



Figure 7 : vue générale du sondage après nettoyage

Si les deux blocs en surface sont détachés et ont été mobilisés, il est pour le reste rapidement apparu que les éléments affleurants correspondaient à du rocher granitique en place ; les éléments qui pouvaient à la découverte sembler de chant étant en fait des faces de diaclases (fig. 8).



Figure 8 : vue du front diaclasé, et du rocher sous le couvert végétal

La présence de cette ligne de diaclase légèrement arrondie semble témoigner d'une extraction de blocs. Un négatif vertical hémicirculaire à profil régulier (fig. 9) pourrait être lié à cette exploitation probablement relativement récente.



Figure 9 : négatif vertical régulier sur le front de la diaclase

Conclusion

L'hypothèse de la mise au jour par le défrichage de possibles vestiges liés au mégalithisme reconnu dans ce secteur n'a pas été confirmée par l'intervention archéologique : les éléments dégagés sont naturels, résultant d'une diaclase à l'affleurement du granite, possiblement accentuée par une extraction moderne de blocs.